

transmis aux membres du C.S
le 8.2.91



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
DU 13/12/1990**

Présents :

Mme PIRON et MM. CANTEGRIT, CHEVALIER, DUMAS, BRICOUT, BRUNEEL, DIERS, FLORENT, GAUDIER, LE RAY, OUDIN, RAVALARD, VAILLANT, LABRAGA, LEFEBVRE, OURAK, OURIACHI, ROGER, BRASSART, DANJOU, KRAUSS, DEFAUX, MOHAMED, MORAUX D., PARAYRE.

Excusée :

Melle STEINER

Pouvoirs :

MM. DELBECQ, PASCALINI, CASTELAIN, MILLOT.

Invités :

MM. ANGUE, LUC, HOURIEZ, HACHET, MALVACHE, MARTINACHE, MACHELART, SOENEN.

Membres de droit :

MM. Le Secrétaire Général et l'Agent Comptable

La réunion est présidée par Monsieur ANGUE, chargé de Mission pour la Recherche.

Ordre du Jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 11/10/90
- 2 - Réhabilitation et création de DEA - Ecoles Doctorales
- 3 - Etudes des propositions FIBM 91
- 4 - Demandes d'habilitation à diriger des recherches (conseil restreint)

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 11/10/90 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2 - Réhabilitation et création de DEA - Ecoles Doctorales :

Monsieur ANGUE rappelle l'organisation actuelle des études doctorales et se réfère notamment à l'arrêté du 23 Novembre 1988. Il rappelle également la nécessité d'officialiser la création des groupes de formations doctorales, un seul existant régulièrement à ce jour.

A partir d'un document provenant de la conférence des Présidents d'Université, Monsieur ANGUE fournit ensuite une information plus complète sur l'avenir et notamment

sur les équipes associées, les équipes de formations doctorales, les jeunes équipes et les équipes recommandées. Des documents de synthèse seront transmis aux conseillers.

L'objectif rappelé du Ministère est de créer des écoles doctorales et de doubler le nombre de thésards (passer de 6 000 / an à 12 000 / an).

Après ce préliminaire, Monsieur ANGUE précise qu'il convient d'inscrire les DEA dans l'esprit du futur schéma et qu'il reste un an pour préparer le contrat de plan de recherche de l'Université.

RENOUVELLEMENT DE DEA :

- DEA Automatique Industrielle et Humaine présenté par Monsieur MALVACHE

Il a été créé en 1981, ayant déjà formé 300 diplômés et abouti à 40 thèses ces quatre dernières années.

La demande de renouvellement est approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil Scientifique.

Ecole doctorale : Monsieur MALVACHE n'est pas contre le principe des écoles doctorales à l'UVHC mais il estime qu'il est impératif de dégager des moyens nouveaux (nombre de bourses) si l'on veut vraiment doubler le nombre de thèses.

- DEA d'Electronique "Ultrasons et Imagerie" présenté par Monsieur BRUNEEL

28 inscrits en DEA cette année, des flux de 17 à 40 étudiants / an selon les années, 16 thèses soutenues ces quatre dernières années.

Monsieur BRUNEEL expose les projets de modification figurant dans la demande de renouvellement, soit un changement d'intitulé et une demande de cohabilitation avec l'ISEN.

Si le changement d'intitulé ne fait l'objet d'aucune opposition, la cohabilitation est fortement discutée cette dernière comportant une "ouverture normale" pour certains conseillers, une "hypothèque dangereuse pour l'avenir" pour d'autres conseillers.

Les principaux arguments sont repris ci-après :

- l'Université de Lille a repoussé une telle cohabilitation ; un précédent de cohabilitation existe déjà à Paris - la réglementation ne prévoit normalement pas une cohabilitation avec un établissement privé - l'ISEN n'est pas totalement privée puisqu'elle dispose de laboratoires associés au CNRS.

Après discussion, il apparaît que la collaboration actuelle entre l'ISEN et l'UVHC est d'excellente qualité et qu'il conviendrait plutôt de renforcer la collaboration actuelle par une convention entre les deux établissements.

A la question : "Souhaitez-vous une cohabilitation ISEN-UVHC sur ce DEA ?", les membres du conseil se prononcent, par 14 contre, 10 pour et 4 abstentions.

Le renouvellement de ce DEA sans cohabilitation est approuvé à l'unanimité du conseil.

Ecole doctorale : Monsieur BRUNEEL la trouverait positive par l'ouverture qu'elle apporterait sur d'autres activités et par le mélange des centres d'intérêts qu'elle produirait. Il souhaite qu'il y en ait une à Valenciennes. Quant au doublement des effectifs de thésards, il ne le voit pas sans moyens nouveaux.

- DEA de Mécanique Energétique présenté par Monsieur OUDIN :

150 candidats par an, 40 diplômés par an.

Ce DEA comporte deux mentions.

La demande de renouvellement est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil Scientifique.

Ecole doctorale : Monsieur OUDIN confirme qu'il sera impossible de doubler le nombre de thésards sans moyens nouveaux. Dans le cadre d'une école doctorale, il propose l'organisation commune d'un module d'expression écrite et orale.

- DEA de Mathématiques présenté par Monsieur DIERS :

L'habilitation d'un DEA de Mathématiques à l'UVHC ayant été estimée trop aléatoire par l'équipe des Mathématiciens, le choix d'un projet de cohabilitation avec Lille I a été préféré.

Ce DEA avec lequel l'équipe de Valenciennes collabore déjà, accueille cette année 38 étudiants (sur 70 candidatures). Il comporte 6 options.

Cette demande de DEA en cohabilitation avec l'Université de Lille I est approuvée à l'unanimité.

- DEA en Sciences et Techniques et Arts de l'Image et de la Communication présenté par Monsieur MARTINACHE :

Ce DEA de caractère transdisciplinaire vient d'être habilité. Son caractère transdisciplinaire semble avoir fait son succès.

Cette demande de renouvellement est approuvée à l'unanimité.

- Groupe de formation doctorale en littérature, langue et civilisation des pays germaniques présenté par Monsieur VAILLANT.

Le département d'études germaniques de l'ILLA souhaite fournir aux étudiants titulaires d'un DEA la possibilité de s'inscrire en doctorat.

La création de ce groupe de formation doctorale est adoptée à l'unanimité.

Monsieur ANGUE demande aux membres du Conseil de réfléchir sur le contenu du courrier d'accompagnement des demandes de renouvellement de DEA, en ce qui concerne une éventuelle école doctorale.

De la discussion, il apparaît que :

1 - Il n'y a pas d'opposition au principe de l'école doctorale mais se pose la question de savoir s'il en faudrait une ou plusieurs.

2 - La création d'une école doctorale doit être dissociée d'un doublement des thésards. Ce doublement ne peut être envisagé que par un doublement des moyens et du nombre de bourses.

Le Conseil se prononce pour la création d'une école doctorale dans l'immédiat à l'unanimité moins une voix.

Monsieur ANGUE demande donc aux conseillers de réfléchir dès à présent à la personne qu'il faudra désigner comme Directeur de l'école et à l'appellation de cette école doctorale.

3 - Etudes des propositions FIBM 1991 :

Monsieur ANGUE informe le Conseil que l'Université dispose en moyenne d'une enveloppe de 9 à 10 millions de francs, chaque année. La demande globale 1991 atteint 12 millions de francs.

Il rappelle en outre l'engagement du contrat de plan : 4 350 000 F destinés à la construction du LAM et à la restructuration des locaux de recherche et de transfert technologique de l'Université. Cet engagement complète la dotation 90 de 3 150 000 F.

Dans le même cadre des constructions, il demande l'approbation de la tranche 1991 du FEDER de 3 950 000 F. Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

PRESENTATION DES PROJETS RECHERCHE FIBM :

- Financement de la création du LAM et restructuration des locaux recherche et transfert présenté par Monsieur OUDIN

Cette demande entre dans le cadre d'un projet global de 55 000 000 F de constructions. Dans le cadre du contrat de plan, 3 150 000 F avaient déjà été retenus en 1990. 4 350 000 F étaient programmés pour 1991.

Cet engagement est confirmé à l'unanimité par le Conseil.

- Equipement mi-lourd pour l'UVHC présenté par Monsieur ANGUE

Dix dossiers provenant de laboratoires différents ont été regroupés sous une seule demande. Ces projets auront des retombées sur plusieurs entreprises régionales et locales. Des cofinancements importants d'entreprises permettent d'assurer la participation de l'Université.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande de 2 460 000 F présentée sous un "chapeau commun".

PRESENTATION DES PROJETS RELATIFS A LA FORMATION INITIALE :

- Financement de l'équipement de l'atelier GEII présenté par Monsieur HOURIEZ.

Il s'agit d'équiper un atelier de conception et fabrication de cartes électroniques automatisé. Ce matériel ferait de l'Université le seul établissement français à proposer une formation sur ce type de matériel. Les étudiants formés constitueraient un vivier pour les entreprises qui viendraient s'installer sur le site.

Cet équipement complète la dotation ministérielle de 6 500 000 F d'équipement initial. Il est indispensable pour accueillir dans de bonnes conditions le doublement de l'effectif attendu.

- Formations supérieures MST Arts et Communications, DESS négociateur trilingue présenté par Monsieur MACHELART :

Ces formations entrent dans le cadre spécifié par le FIBM : formations nouvelles et originales. L'insuffisance de matériel dans les nouveaux locaux et dans les domaines informatiques et audiovisuels, l'accroissement important du nombre des étudiants, motivent cette demande. La valorisation du patrimoine culturel et l'ouverture sur l'Europe constituent des intérêts essentiels pour notre bassin minier et ces formations y répondent.

- Licence de Technologie Mécanique présentée par M. RAVALARD :

Les besoins évoqués correspondent aux équipements complémentaires nécessaires à une licence et à une maîtrise habilitées qui ne disposent pas du matériel suffisant en TP lourds pour assurer notamment la formation des maîtres en licence et la préparation au CAPET.

- Licence de Sciences Physiques présentée par M. MAIRESSE :

Egalement orientée vers la formation des maîtres, cette licence dont l'habilitation va être demandée doit disposer d'une salle de chimie, objet de la présente demande de subvention.

Le Conseil classe les projets comme suit (*):

- 1 - Formations Supérieures MST Arts et Communications
- 2 - Licence de Technique Mécanique
- 3 - Equipement atelier GEII
- 4 - Licence Sciences Physiques

PRESENTATION DES PROJETS RELATIFS A LA FORMATION CONTINUE :

- Equipement pour la Formation Continue de l'IUT présenté par M. BRICOUT :

Il s'agit d'équiper les départements MI et GMP en matériel de choix dans les secteurs des matériaux et de la maintenance.

- Acquisition d'une machine tridimensionnelle :

Il s'agit d'une machine de contrôle complémentaire au matériel existant et absente de la chaîne de fabrication actuelle.

A l'unanimité, le Conseil approuve le classement de ses deux projets dans l'ordre proposé par l'IUT à savoir :

- 1 - Equipement pour la Formation Continue de l'IUT
- 2 - Acquisition d'une machine tridimensionnelle.

Le Conseil plénier est clos à 19 heures et se poursuit par un Conseil restreint.

(*) 1ère ligne : votants 23
Projet MACHELART 15 voix, HOURIEZ 3 voix, RAVALARD 3 voix, MAIRESSE 2 voix

2ème ligne : votants 23
Projet RAVALARD 10 voix, HOURIEZ 9 voix, MAIRESSE 3 voix, nul 1

3ème ligne : votants 23
Projet HOURIEZ 16 voix, MAIRESSE 5 voix, blanc 1, nul 1